

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

Le Conseil Municipal adresse ses meilleurs vœux de bonheur à **Audrey HANNIER** et **Gaetan LABOY**, à l'occasion de leur mariage le 07 février 2009 en la mairie de VENSAC.

NAISSANCES

Elodie WENDLING et **Florent CHAUBIT** ont le plaisir de vous annoncer la naissance de **Lenny Patrick Cyril CHAUBIT**, né à Lesparre Médoc le 18 janvier 2009.

Auréliette PETTI et **Alexandre MULLER** ont le plaisir de vous annoncer la naissance de **Lorna MULLER--PETTI**, née à Lesparre Médoc le 14 février 2009.

DÉCÈS

Le Conseil Municipal présente ses condoléances aux familles de :

Madame **SEURIN Elisabeth**, veuve **VIDEAU**, décédée à Saint Vivien de Médoc le 17 décembre 2008 à l'âge de 97 ans.

Monsieur **BOSQ Pierre Jean**, décédé à Lesparre Médoc le 2 janvier 2009 à l'âge de 83 ans.

Monsieur **LACASSAGNE Jean-Louis**, décédé à Pessac, le 08 janvier 2009 à l'âge de 61 ans.

Madame **LANDUREAU Jeanne**, veuve **BAYON**, décédée à Vensac le 21 janvier 2009 à l'âge de 96 ans.

Monsieur **DENOS Christian**, décédé à Lesparre Médoc le 7 février 2009 à l'âge de 76 ans.

Madame **GOURDON Lucienne**, épouse **BREZET**, décédée à Vensac le 8 février 2009 à l'âge de 65 ans.

Monsieur **CAILLON Louis**, décédé le 23 février 2009 à Saint Vivien de Médoc à l'âge de 91 ans.

VIE ASSOCIATIVE

Self Défense : "Nihon Tai Jitsu" : Tous les mardis des semaines impaires de 18 h 15 à 20 h 15, à la salle des fêtes.

Relaxation : "Tai Chi Qi" : Tous les vendredis matin de 10 h 00 à 11 h 45, à la salle des fêtes.

Pétanque Vensacaise : Reprise des concours tous les dimanches après-midi du 12 avril à fin septembre.

Fête du village les 1, 2 et 3 mai : Exposition de peinture sur tous supports, repas, concours de pétanque, animations ...

Mois d'avril

- Vendredi 3 et Samedi 4 : à 20h30 soirées cabaret à la salle des fêtes, organisées par Vensac-Loisirs-Culture.

- Vendredi 10 : Loto à la salle des fêtes, organisé par la Pétanque Vensacaise.

- Vendredi 17 : Soirée "Ciel Ecran", 20h30 à la salle des fêtes, organisée par la commune,

Concert : "Age tendre", la tournée des idoles .

- Samedi 18 : Repas + bal à la salle des fêtes, organisés par le Comité des Fêtes.

- Dimanche 26 : Assemblée Générale de l'A.C.C.A., à la salle des fêtes.

- Jeudi 30 : Soirée "Ciel Ecran", 20h30 à la salle des fêtes, organisée par la commune,

Théâtre : "Ma femme est parfaite", une comédie de Jean BARNIER

Mois de mai

- Vendredi 1, samedi 2 et dimanche 3 : Fête du village.

- Samedi 16 : Goûter des anciens à la salle des fêtes, organisé par le Comité des Fêtes avec le concours de VLC.

- Samedi 30 : Banquet de la Pétanque Vensacaise à la salle des fêtes.

Mois de juin

- Mardi 2 : Soirée "Ciel Ecran", 20h30 à la salle des fêtes, organisée par la commune,

Théâtre : "Les Belles-soeurs", une comédie de Eric ASSOUS

- Samedi 6 : Loto à la salle des fêtes, organisé par la Pétanque Vensacaise.

- Samedi 27 : Repas + Bal, à la salle des fêtes, organisée par le Comité des Fêtes.

Mois de juillet

- Reprise des marchés buffet en soirée sur la place du village, les jeudis soir du 9 juillet au 20 août.

- Lundi 13 : repas + bal + feu d'artifice.

Pas de soirée "Ciel Ecran" en juillet et août.

LES ASSOCIATIONS

- **A.C.C.A.** : M. Michel ALLARD - tél. : 05 56 09 45 39
- **Comité des Fêtes** : sera désigné lors de l'assemblée générale du comité des fêtes le vendredi 27 mars 2009
- **Vensac-Loisirs-Culture** : Mme Myriam DOLBEAU tél. : 05 56 09 47 85
- **Le Petit Pinceau** : Mme Pierrette PACAUD - tél. : 05 56 09 43 62
- **La Pétanque Vensacaise** : M. Stéphane GOMESSE - tél. : 06 84 79 16 37
- **Self Défense** : "Nihon Tai Jitsu" et **Relaxation** : "Tai Chi Qi"
M. Paul SCHMIDT - tél. : 0 875 652 954



Le Mot du Maire

En ce début d'année, nous avons subi une tempête comparable à 1999 mais qui fut, heureusement, de moindre ampleur dans notre région.

Nous avons essayé de réagir au plus vite en dégagant les arbres tombés sur les routes et en recensant les secteurs sans électricité.

Là, les élus ont maison par maison, fait le point afin de connaître les besoins des uns et des autres (chauffage, congélateurs etc...)

Les habitants ayant de l'électricité et possédant des groupes électrogènes les ont prêtés afin que nous puissions les redistribuer à ceux qui en avaient besoin.

La solidarité sur la commune a très bien fonctionné et les derniers à être réalimentés, au bout d'une semaine, ont pu supporter plus facilement l'absence d'électricité.

Je voudrais remercier les habitants ayant fait preuve de civisme, les élus qui ont tous répondu présent, les cantonniers qui, toute la journée, sont intervenus et nos secrétaires qui ont assuré la permanence, la coordination et les transmissions devant la défaillance des réseaux de télécommunications (fixe et mobile).

Depuis 2001, les élus ont toujours essayé de faire leur travail en équipe, pour aider nos concitoyens, avec abnégation et désintéressement. Je souhaite que cela continue ainsi.

Notre gestion porte ses fruits car cette année encore, malgré de gros investissements sur les routes et une petite extension du réseau d'assainissement, nous ne devrions pas contracter d'emprunt et nous allons même en rembourser deux par anticipation.

Jean-Luc Piquemal.

Informations Municipales 1er trimestre 2009

Le mot du Maire Le conseil municipal

Principales
délibérations adoptées

Informations diverses

État Civil

Vie associative
d'avril 2009
à juillet 2009



Conseil Municipal du 25 février 2009

Principales délibérations adoptées et informations. Cette liste n'est pas exhaustive. Il est rappelé que les comptes-rendus intégraux du Conseil sont à votre disposition à la mairie.

- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2008 des budgets "commune", "assainissement", "lotissement" et C.C.A.S.
- Budgets primitifs 2009 : "commune", "assainissement", "lotissement" et C.C.A.S.
- Fixation des périodes et des taux de perception de la taxe de séjour.
- Détermination des taux de fiscalité de la commune pour l'année 2009.
- Subventions de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2009.
- Tarifs de la restauration scolaire.
- Lotissement Vensac Océan.



INFORMATIONS DIVERSES

Les logements communaux

Depuis le 1er Avril les 5 logements destinés aux personnes âgées sont loués.

Décoration du village.

Après avoir rangé tous les décors de Noël 2008, l'équipe des Mounaqueurs s'est retrouvée au complet et motivée pour attaquer les tableaux de cet été.

Le thème choisi sera « Le monde en fête à Vensac ». Les amoureux de notre travail, petits et grands, pourront venir voir tous ces tableaux, sur la place du village, à partir du 21 juin. A très bientôt.



Réfection des routes

Nous avons prévu pour cette année la réfection des routes du Gua, des Cercins, des Arrestieux, du chemin de la Saute, une partie du chemin des Fougères (de part et d'autre de la route du Gua).

Taxe de Séjour

La taxe de séjour est reconduite pour 2009 du samedi 21 mars au lundi 28 septembre. Elle doit être payée en mairie au plus tard le samedi 17 octobre.

Le tarif de base de la taxe de séjour, par personne et par nuitée, y compris le montant de la taxe additionnelle départementale de 10 %, est fixé :

- Terrain de camping, de caravanage 1 ou 2 étoiles : 0,30 €.
- Terrain de camping et de caravanage 3 et 4 étoiles : 0,35 €.
- Hôtels, meublés de tourisme : 0,35 €.

Concessions dans le cimetière communal

Toutes les concessions abandonnées sont remises en état, les allées vont être gravillonnées. Les concessions sont gratuites pour les soldats morts pour la France.

Taux de fiscalité de la commune pour l'année 2009

Pas d'augmentation des taux de fiscalité de la commune pour 2009.

Ils restent identiques à ceux de 2008, à savoir :
Taxe d'habitation : 13,22 %, taxe foncière bâti : 18,61 %,
Taxe foncière non bâti : 49,30 %.

Le repas des seniors

Dimanche 1er mars, Carême ! mais pas pour tout le monde. Comme le veut la tradition, le maire et toute son équipe ont organisé en l'honneur des seniors une journée festive.

Ce jour-là, le traiteur Claude VIRONNEAU a concocté un bon repas : foie gras, coq au vin etc... Ils étaient plus de 120 à se retrouver pour parler du bon vieux temps, du présent et surtout de l'avenir. Il est vrai que l'air tonique de Vensac donne à nos anciens suffisamment de tonus pour parler, plus de demain que d'hier et comme c'était le jour de la fête des grands-mères chacune est repartie avec une rose.



Attention aux prospections abusives

La mairie souhaite attirer l'attention de ses concitoyens sur toute prospection téléphonique ou visite à domicile pour différents travaux, notamment « détermitage ». **En aucun cas la mairie ne cautionne ces démarches.** Nous vous conseillons de faire attention avant la signature de tout devis.

Ecole multisports, Centre aéré : "Les P'tits Potes".

Les deux propositions faites aux parents dans le Bigan du 4e trimestre 2008 étant restées sans réponse, nous envisageons de ne pas donner suite à ces projets.

Attention aux frelons asiatiques (grosses guêpes) :

Jusqu'au 1^{er} mai, faites ce qu'il faut pour piéger les fondatrices (reines) de frelons asiatiques. Passé cette période, vous risquez de piéger de nombreuses autres espèces non nuisibles. C'est un geste citoyen et apolitique qui concerne tout le monde. Notre département est envahi par ces frelons dangereux. Non seulement pour les apiculteurs mais aussi, pour vous tous. Il y a eu de nombreux accidents qui ont souvent nécessité une hospitalisation.

Le Vespa velutina est le nom de ce frelon qui, au niveau des ruches, prélève les abeilles et anéantit les colonies. «Viandard», il s'attaque aussi aux poissons, crevettes, thon, viande et fruits. Il consomme aussi une grande quantité d'insectes de tous genres, ce qui risque de désertifier notre région par absence de pollinisation.

Voici un conseil de piège simple à réaliser : prendre une bouteille de plastique vide coupée au tiers supérieur. Placer cette partie à l'envers pour faire entonnoir. Mettre au fond de cette bouteille, une demi canette de bière brune de préférence ou un peu de vin blanc, de picon ou un peu de sirop de cassis. Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 ou 2 mètres. Il peut également être placé sur un balcon, dans les terrains vagues. Il semble que 2 à 3 pièges à l'hectare suffisent.



MÉMO SERVICES

MAIRIE

Tél. : 05 56 09 44 04

Fax : 05 56 09 53 55

Courriel : mairiedevensac@libertysurf.fr

Ouverture : lundi, mardi et jeudi : de 9h à 13h et de 14h à 17h
mercredi et vendredi : de 9h à 13h et le samedi de 9h à 12h

SMICOTOM Ramassage des Ordures Ménagères

N° vert : 0 800 505 508 du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Courriel : smicotom2@wanadoo.fr

	Vensac	Lotissement "Vensac Océan"
Bac gris / vert	mercredi	jeudi
Bac jaune	jeudi	mardi
Bac bleu et Bac vert	Les jeudis des semaines impaires	Les mercredis des semaines impaires

Il est rappelé que le ramassage est effectué très tôt le matin. **Il est par conséquent indispensable de sortir les bacs la veille au soir et de les rentrer le matin après le ramassage,** afin qu'ils ne traînent pas sur le bord des routes.

Merci de votre compréhension.

Pour les nouveaux administrés, les demandes de bacs sont à effectuer à la mairie. Se munir de la taxe foncière «bâti» ou de l'avis d'achèvement des travaux pour les constructions nouvelles. Comme indiqué dans le récent courrier que vous avez reçu du SMICOTOM, il est rappelé que les sacs "biocompostables" pour les déchets alimentaires ne seront approvisionnés qu'une fois par an.

Réinsertion et valorisation des textiles usagés

Le SMICOTOM vient de signer une convention avec la société Le Relais Gironde pour la récupération des textiles usagés. **Les collecteurs de textiles usagés (vêtements, linge de maison, chaussures...) sont notamment implantés à : SOULAC, VENDAYS-MONTALIVET.**



Carnaval des enfants

C'est le mardi 3 mars que les enfants de la maternelle de Vensac, bien encadrés et déguisés par leur institutrice Céline PISTORE et France BOUDIN, ont parcouru le centre bourg et visité la mairie. Merci à Céline et à France pour cet excellent moment de bonheur.

Inauguration du réfectoire et de la cuisine de l'école

Le 10 avril 2009, à 11h, en présence de notre députée Madame Pascale GOT et du Sous-Préfet Monsieur DELCAYROU.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél./fax : 05 56 09 46 69

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Borne "Internet" :

Des cartes de prépaiement sont en vente au guichet.

Tarifs :

30 minutes : 5 € - 60 minutes : 8 € - 120 minutes : 15 €

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire à 16 ans. Inscrivez-vous à la mairie le mois de votre anniversaire.

Garçons et filles nés en avril, mai, et juin 1993 : inscriptions avant le 30 juin 2009.

Rappel : garçons et filles nés en janvier, février et mars 1993, inscriptions avant le samedi 11 avril 2009.

Cette démarche permet :

- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.
- de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
- de faciliter l'inscription sur les listes électorales.

SMICOTOM Déchetterie

Tél. : 05 56 73 99 98 pendant les heures d'ouverture.

Semaine 10 (du 2 mars) à la **semaine 35** (29 août) ouverture :

- le mardi et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30,
- les mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Pour le transport, merci de recouvrir vos remorques. Vous éviterez ainsi, tel le Petit Poucet, de marquer votre passage tout au long des routes menant à la déchetterie.